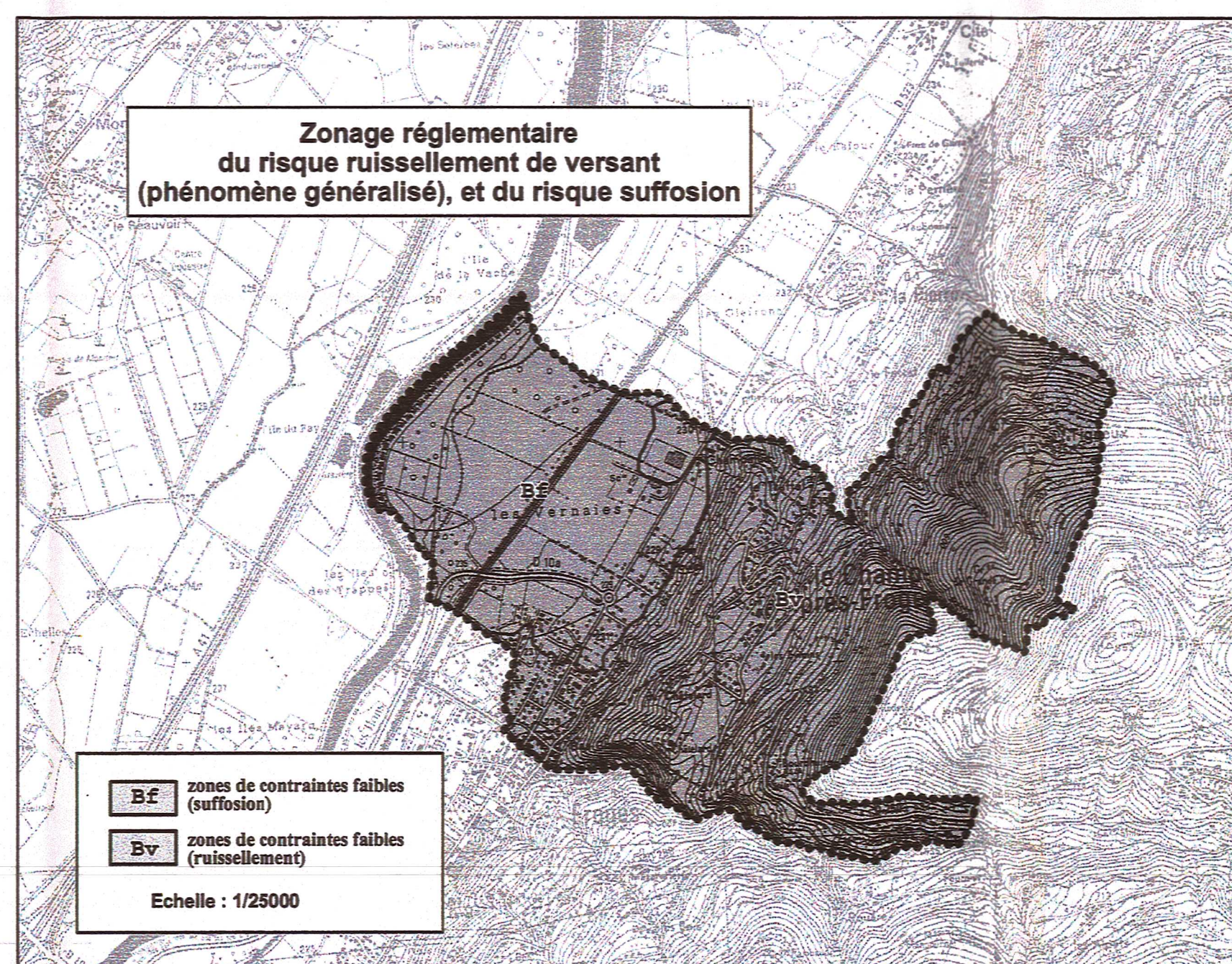
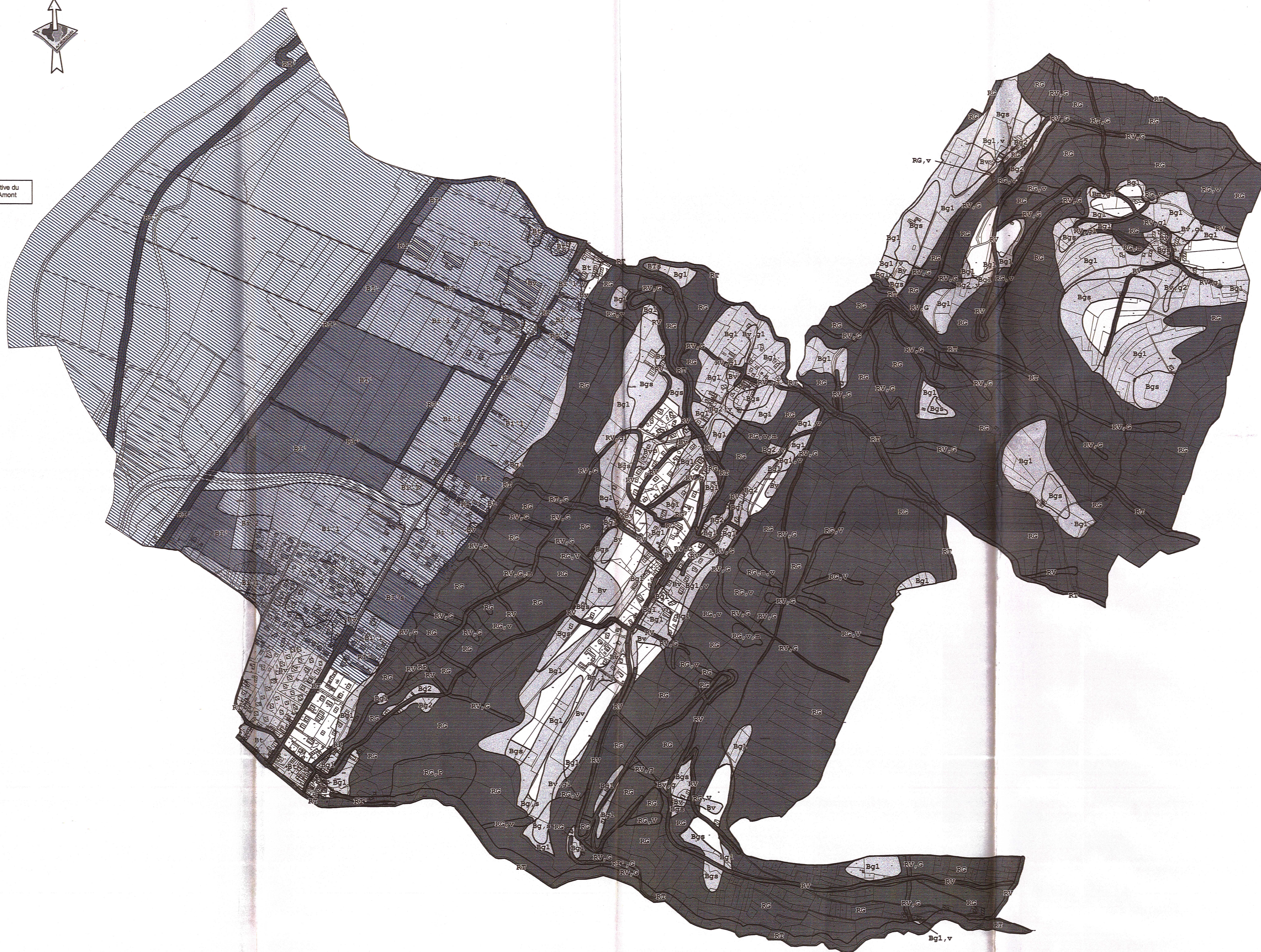




Emprise indicative du
P.P.R.I. Isère Amont





Commune de CHAMP-PRES-FROGES
PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES
NATURELS PRÉVISIBLES
(RÉVISION)

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE DU RISQUE

Légende :

Niveau de contraintes *	Nature du risque **
R Zones d'interdictions	I', I', s, s', s' : inondation en pied de versant
B Zones de projet possible sous maîtrise collective	m : marécages
B Zones de contraintes faibles	T, Ts, t : crues de torrents et des ruisseaux torrentiels
B Zones sans contrainte spécifique	V, v : ravinements et ruissellements sur versant
	G, g1, g2, g3 : glissements de terrain
	P : chutes de pierres
	F : effondrements, suffosion

Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins : le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer, le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractéristique en majuscule pour les autres cas), éventuellement complété par un indice numérique.

Réalisation : RTM 38
Édition : ALP'GEORISQUES

Établi le : Avril 2006
Modifié le : Mai 2007

Echelle : 1/5 000